

TRAIT D'UNION

ÉCHOS DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER

Année 2019

PARADIS SAINT-ROCH



Chères habitantes, chers habitants,

Comme toujours ce fut un plaisir pour nous d'animer notre Conseil de quartier. Votre participation nombreuse, la diversité des sujets abordés, la vitalité de nos échanges, qui s'exprime parfois avec passion, sont la preuve s'il en faut, de l'intérêt que portent les habitants de Paradis Saint-Roch à la vie de leur quartier.

Vous êtes nombreux à exprimer vos craintes de voir la qualité de vie, les rapports sociaux se dégrader et à en faire le constat à travers les dysfonctionnements quotidiens qui, à terme, impactent la vie de tout un chacun : l'occupation abusive de l'espace public, le non respect des

règles de copropriété, la dégradation volontaire du mobilier urbain ou du cadre bâti, la circulation intrusive des véhicules dans les voies de sécurité, les déchets jetés dans l'espace public, les déjections canines.

Ces sujets sont au cœur des préoccupations des acteurs de la gestion urbaine de proximité sur le terrain. Services Publics municipaux, bailleurs, ASL, syndicats, tous sont mobilisés pour que Paradis Saint-Roch continue à être un quartier agréable à vivre pour tous.

Mais ne soyons pas dupes, nous savons que l'intervention des acteurs institutionnels publics et privés, aussi sérieuse soit-elle, n'est plus suffisante. Nous avons besoin, à une plus grande échelle, de l'implication de tous ceux qui vivent et agissent sur leur quartier. Nous avons besoin de créer, ensemble, les conditions d'une prise en main citoyenne des problématiques auxquelles sont confrontés les habitants afin d'y apporter des réponses collectives à la hauteur des enjeux.

C'est notre rôle d'élus, de veiller à créer les conditions de cette mobilisation citoyenne, mais il appartient à chacun de s'engager à formaliser son engagement à son échelle, à la Maison de quartier, dans une amicale de locataires, dans son conseil syndical, dans la Commission de quartier, pour la réussite des objectifs que nous déterminerons et mettrons en œuvre ensemble.

Florian Salazar-Martin

Président du Conseil de quartier,
Adjoint au maire délégué à la Culture, aux Droits culturels
et à la Diversité culturelle

Valérie Baquè

Présidente-suppléante du Conseil de quartier,
Conseillère municipale déléguée à l'Économie locale

PV DU CONSEIL DE QUARTIER

Le Conseil de quartier s'est tenu le mardi 21 mai 2019, au Club des jeunes, en présence de M. le maire Gaby Charroux, Florian Salazar-Martin, président du Conseil de quartier, Valérie Baquè, présidente-suppléante du Conseil de quartier et M. Patrick Cravero, adjoint au maire délégué aux travaux.

Étaient également présents 48 habitants dont plusieurs représentants de la CGL et 5 techniciens représentants des services de la Ville et du Pays de Martigues.



Service Développement des quartiers

04 42 44 34 00

www.ville-martigues.fr

Ville de Martigues - Officiel

Le débat

Un quartier en mouvement

Depuis plus de 10 ans, la municipalité avec les partenaires sociaux et économiques travaille à la modernisation du quartier par la mise en œuvre de réhabilitation du bâti et de projets de requalification des espaces extérieurs.

L'aménagement de la place centrale, du parvis du C13, de l'allée Edgar Degas, la réhabilitation des résidences du Coteau et du Moulin, l'aménagement du plateau d'évolution, entre autres, sont autant d'opérations qui contribuent à améliorer au quotidien le cadre de vie des habitants.

La réalisation prochaine de la réhabilitation des bâtiments C et le réaménagement du parking souterrain vont renforcer cette démarche de modernisation du quartier.

L'amélioration du cadre de vie,

c'est aussi l'embellissement de l'espace public et la vie sociale du quartier. La requalification du cratère en est le parfait exemple.

Ce lieu hautement symbolique du quartier en terme d'animation et de lien social, a retrouvé un second souffle.

En plus d'être réinvesti socialement par la Maison de quartier, il accueille désormais des événements festifs et culturels à l'échelle de la ville comme le spectacle « Fais des Lumières » pour les fêtes de Noël ou la soirée Rock à Saint-Roch dans le cadre des Fadas du Monde.

Sur un plan technique, la Municipalité a procédé à la réfection des façades dans le cadre des travaux de proximité et cette année, le sol sera intégralement repris, pour lui donner une seconde jeunesse.



Les projets

Réhabilitation copropriété Paradis-Roch

Une réunion publique s'est tenue le mercredi 5 juin 2019, afin de présenter la réhabilitation de la copropriété de Paradis Saint-Roch par la SEMIVIM en présence de M. le maire.

Après les résidences du Canal, du Moulin et du Coteau, les bâtiments C vont faire l'objet d'une réhabilitation du cadre bâti en ITE (Isolation Thermique et Énergétique).

Cette réhabilitation attendue depuis longtemps par les habitants, vient parachever le travail de modernisation du quartier engagé il y a plus de dix ans par la Ville et les bailleurs.

Paradis Saint-Roch deviendra ainsi le premier quartier collectif de la ville à avoir son parc social entièrement rénové en ITE. La réhabilitation comprendra entre autres travaux : l'isolation totale des façades

et toitures, la rénovation des parties communes avec mise en peinture et remplacement des revêtements au sol, la réfection et sécurisation des halls d'entrées, le remplacement des portes palières par des portes sécurisées 3 points et le remplacement des radiateurs.

Circulation et stationnement abusif

Depuis plus de dix ans, bailleurs, services de la Ville et habitants réfléchissent et expérimentent des moyens pour mettre fin aux incivilités de certains automobilistes, riverains ou non. Les voies piétonnes sont très utilisées, notamment aux horaires d'entrée et de sortie de l'école, par les enfants et leurs familles. Elles le sont aussi par les personnes à mobilité réduite et par les véhicules de secours dont on sait l'importance de la rapidité

d'intervention pour sauver des vies. Personne d'autre ne peut s'arroger le droit d'y circuler et d'y stationner comme bon lui semble. Il y va de la sécurité de tous, et notamment des plus fragiles d'entre nous. Il y va de l'intérêt général et de la qualité de vivre ensemble à Paradis Saint-Roch.

Depuis deux ans la Municipalité travaille à un projet d'installation de bornes hydrauliques anti-intrusion pour sécuriser les entrées des voies

de sécurité. Ce projet devrait voir le jour d'ici la fin de l'année.

L'objectif, pour la municipalité et le bailleur, est de préserver la qualité de vie des habitants et usagers qui vivent et travaillent sur le quartier, et d'offrir aux enfants et familles des espaces extérieurs pacifiés, préservés de toute intrusion abusive de véhicules menaçant leur sécurité et de favoriser l'accès aux services de sécurité et de santé.

Conteneurs semi-enterrés de nouveau sur les rails

Le projet des conteneurs semi-enterrés, projet travaillé par les services de la Ville en lien avec les habitants et leurs amicales de locataires est un projet dont la réalisation a été retardée par le transfert de compétence du service Collecte à la Métropole Aix-Marseille Provence en 2016. Toutefois ce projet

n'est pas abandonné et les travaux devraient démarrer à la fin de l'année 2019. Ce projet, très important pour la collectivité, vient achever les réhabilitations en cours et à venir en nous permettant de sortir les conteneurs des halls d'entrées et de résoudre positivement les problèmes d'insalubrité et de sécurité

pour les habitants.

Paradis Saint-Roch sera le premier quartier d'habitat collectif à Martigues à être équipé de conteneurs semi-enterrés.

Pôle multimodal

Autre projet important pour le quartier et pour la ville évoqué lors du Conseil de quartier : la création du pôle multimodal sur les anciens terrains de tennis des Salins au pied du quartier.

Cet aménagement, dont les travaux ont aussi été retardés du fait de l'absorption du réseau Ulysse

par la Métropole, viendra compléter l'aménagement de l'avenue de la Paix après le Pôle Judiciaire, les résidences des Calens et la Villa des Peintres.

Les travaux seraient initiés dans le dernier trimestre 2019.

Dans un quartier comme Paradis Saint-Roch où les questions de

déplacements sont une problématique forte, l'arrivée d'un tel équipement est une véritable opportunité pour travailler à l'échelle du quartier sur le report modal (afin de remplacer un mode de transport saturé par un autre pour décongestionner le premier) et les modes de déplacement doux.

Les brèves

OPÉRATION MARTIGUES PROPRE

Le Samedi 12 octobre 2019, Opération Martigues Propre. Départ 9h dans tous les quartiers de la ville. Venez contribuer à la sensibilisation pour la propreté de votre ville ! Inscription dans votre maison de quartier. Coordination de l'action : Service Développement des quartiers 04 42 44 34 00.

SERVICES DE PROPRETÉ

- Le ramassage des objets volumineux, année 2019 : téléchargez le planning sur le site de la Ville de Martigues rubrique Service en ligne > Environnement > Déchets.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service Propreté Urbaine au 04 42 13 25 90.

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

- **La Couronne**
Du lundi au samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h45
- **Vallon du fou**
Particuliers :
Du lundi au samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h45
Entreprises :
Du lundi au vendredi : 8h - 11h30 / 13h30 - 17h45
- **Croix-Sainte**
Du lundi au samedi, sans interruption 8h30 - 18h45
Dimanche et jours fériés : 8h30 - 12h30



Retrouvez tous les rendez-vous de l'été sur lesfestivales.fr

FÊTE DE QUARTIER

Le 7 juin 2019, les bénévoles et les habitants ensemble pour une nouvelle fête réussie.



Un incident dans ma ville sur le domaine public ?

Allô Martigues 0800 15 05 35

Numéro Vert (appel gratuit)

ou téléchargez l'application mobile

